



Fondation Rurale  
de Wallonie



## Verlainne : Opération de développement rural (ODR)

### ODR Verlainne – CLDR du 18/06/2024

#### Participants

**Membres présents (22)** : André Blaise, Jacques Bolain, Annie Bouchelard, Huguette Buttiens, Luc Caprasse, Stéphane Clajot, Céline Dejardin, Thibault Delhaye, Marie-Christine Delanaye, Michèle Devillers, Vincent Gerday, Vanessa Huynh, Floriane Jaquet, Hubert Jonet, Fabian Lejeune, Pascaline Le Maire, Olivia Leruth, Alexandre Marchand, Pierre Masereel, Gwendoline Poty, Gaëlle Taton et Philippe Voss

**Membres excusés (7)** : Philippe Billard, Gaël de Miomandre, Benoît Dessart, Jean-Pierre Dumont, Thierry Kellens, Fanny Peetermans et Philippe Sonck

**Membres absents (5)** : Sandra Blaise, Bertrand de Liedekerke, Georgette Dome, Thierry Ory et Maxime Vonèche

**Pour la Commune** : Héroïse Dubois, coordinatrice Pollec

**Pour la FRW (Fondation rurale de Wallonie)** : Aurélie Maron & Audrey Wanzoul, agents de développement

A l'ordre du jour de cette CLDR qui s'est déroulée au Centre sportif :

1. Composition de la CLDR & retour vers la population ;
2. Etat d'avancement des projets en cours ;
  - Fiche-projet 1.1. « Sensibilisation à la mobilité douce »
  - Fiche-projet 1.2 « Maison rurale Les Thuyas »
  - Thématiques « Mobilité », « Energie » et « Nature »
3. Choix de la deuxième demande de convention en Développement Rural (DR) ;
4. Moment convivial avec sandwiches et animation autour du mur interactif du Centre sportif

Avant toute chose, Huguette Buttiens, pour sa dernière Présidence, remercie les membres ainsi qu'Aline Venderick et la FRW, pour le travail réalisé depuis le démarrage de l'Opération (en 2020). Elle accueille également les deux nouvelles membres de la Commission locale de DR (CLDR).

Ensuite, le compte-rendu de la CLDR du 29/01/24 est approuvé à l'unanimité des membres présents, sans commentaire particulier.

### 1) Composition de la CLDR & retour vers la population, communication sur le contenu du PCDR

Aurélie Maron rappelle l'utilité, après l'approbation du programme communal de développement rural (PCDR) par le Gouvernement wallon (GW), de retourner vers la population pour lui présenter le contenu du PCDR. Ce retour vers la population a pris la forme d'une brochure distribuée en toutes boîtes dans le courant du mois d'avril. Cette brochure, ainsi que l'ensemble des projets et parties du PCDR, sont également disponibles en ligne (<https://www.verlaineparticipation.info/>).

#### Réaction de la CLDR

Certains membres de la CLDR partagent les retours positifs qu'ils ont eu de la population quant à l'intérêt et la clarté de la brochure.

Ce retour population était également un moyen de recruter de nouveaux membres CLDR. D'autres canaux ont été utilisés pour diffuser cet appel à candidats : Facebook, site internet de l'ODR ou encore l'Évènement des 10 ans du Plan communal de développement de la nature (PCDN).

➔ 3 citoyens ont marqué de l'intérêt à rejoindre la CLDR.

➔ **L'appel à candidatures se poursuit, on compte sur vous pour le relayer !**

Comme vous le savez, c'est au Conseil communal que revient la tâche de valider l'inscription de nouveaux membres. Cela se fera après les élections communales étant donné que la CLDR est composée d'1/4 de membres 'élus politiques' et de 3/4 de citoyens.

## 2) Etat d'avancement des projets en cours

---

- **Fiche-projet 1.1. « Sensibilisation à la mobilité douce » : évaluation de la seconde édition du pédibus et suites des actions proposées par le groupe de travail**

Aurélié Maron informe des avancées des actions soutenues par le groupe de travail (GT) « mobilité ». Pour rappel, ce GT a pour volonté de mener des projets visant à améliorer la sécurité aux abords de l'école de Verlaine.

3 actions ont spécifiquement été choisies :

- Actions de communication, en collaboration avec la Zone de Police et le Conseil communal des Enfants (ex : réalisation d'une capsule vidéo de bonnes pratiques en termes de mobilité, réalisation de fausses contraventions, courriers informatifs, panneau et barrière à installer sur le parking)
- Relance du dépose minute : projet prévu fin mai-début juin mais finalement reporté étant donné l'absence d'Aline Venderick
- Pédibus : une seconde édition s'est déroulée la semaine du 15 avril, sous une météo capricieuse ! Beau succès malgré tout (46 enfants inscrits, 18 bénévoles), avec notamment en nouveauté des arrêts à Bodegnée (1x/semaine) et sur la Grand Route. Les résultats complets de l'évaluation constituent l'**Annexe 1**.

Quelles suites pour ces actions (étant donné l'absence d'Aline Venderick) ? Une réunion de travail entre l'école/l'Administration communale/la FRW est prévue le 26 juin pour décider quelles actions mener et dans quel délai.

### Réaction de la CLDR

Retour des accompagnateurs bénévoles du Pédibus : la météo n'est plus un facteur déterminant concernant l'inscription des enfants. La seconde édition a démontré cela à travers une participation plus forte malgré un météo pluvieuse ! Et les quelques parents (principalement d'enfants de la maternelle), qui ont changé d'avis en dernière minute, ont averti les accompagnateurs. Contrairement à la première édition, ces derniers n'ont pas attendu pour rien.

Où en est le Plan Communal de Mobilité (PCM) ? A ce jour, la Commune n'a pas encore désigné de bureau d'étude. Mais elle ne perd pas cela de vue. Cela est au programme de la prochaine mandature car la mobilité reste une préoccupation importante de la population. Néanmoins, la Commune avance avec l'aménagement de voiries (entre 5 et 10), dans le but de réduire la vitesse et d'organiser le stationnement.

- **Fiche-projet 1.2 « Maison rurale Les Thuyas » : information**

La première de demande de convention en DR est sur les rails ! En effet, **en sa séance du 02/05, le Gouvernement wallon a validé le projet** ! Ce n'était pas gagné d'avance, d'autres sont restés sur le carreau...

La Commune dispose donc dorénavant d'une convention-faisabilité, valable 24 mois, pour mûrir le projet jusqu'à l'obtention d'une convention-réalisation pour la mise en adjudication et la réalisation des travaux.

Audrey Wanzoul distribue à la CLDR les étapes clés de la procédure DR (**Annexe 2**), lesquelles seront détaillées au fur et à mesure de l'avancement du dossier. Elle signale néanmoins le **rôle de la CLDR dans cette procédure, laquelle devra remettre un avis à chaque étape**. La première étape consiste en la (re)désignation d'auteur de projet.



- **Thématique « énergie », explications d'Héloïse Dubois**

Depuis février 2024, le comité de pilotage POLLEC<sup>1</sup>, qui est composé de membres de la CLDR, s'est réuni à trois reprises.

Déjà des premiers projets en cours :

- Semaine zéro déchet à l'école de Verlaine
- Lancement d'une Eco team (pour l'Administration communale, le CPAS et l'école) dans le but de sensibiliser le personnel communal à adopter des comportements favorables au Développement Durable (intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) comme grille d'analyse), avec 2 actions pour commencer : le tri des déchets et la coupure des lumières
- Dépôt d'un dossier pour la création d'une plateforme de rénovation de logement à destination des particuliers
- Préparation d'une balade autour d'aménagements sur le thème de l'eau, le 22/09

D'autres projets suivront :

- Discussion sur une stratégie énergétique communale, notamment en matière de chauffage des bâtiments
- Projet de « Génération Zéro Watt » à l'école de Verlaine

Comme pour la Nature et la Mobilité, **dorénavant il y aura des retours réguliers sur les avancées du comité de pilotage POLLEC // « GT Energie » de la CLDR.**

- **Thématique « nature »**

Le premier week-end du mois de juin, les 10 ans du PCDN ont été fêtés. Ce fut un beau succès. Une soixantaine de personnes ont pris part à la balade organisée aux alentours du Château de Seraing-le-Château. Au programme également : un concours photos ou encore la fabrication de nichoirs.

Cette année, 3 Appels à projets (AAP) en lien avec la nature sont proposés aux communes :

## Quels budgets en 2024 pour vos projets "nature"?




**Subvention BiodiverCité**

-  10 000€ de fiches-projets  
2 000€ journée de l'arbre
-  Dépôt des dossiers de candidature :  
31 mai 2024
-  Projets à réaliser du 1er janvier 2024  
au 01 mars 2026
-  Postes éligibles : voir vademécum


  
ZONES HUMIDES,  
MARES ET COURS D'EAU

  
SENTIERS  
ET CHEMINS

  
SENSIBILISATION

  
PLANTATIONS

  
POLLINISATEURS

  
PROTECTION  
D'ESPÈCES  
RARES



  
BIODIVERSITÉ  
& BÂTI

  
NICHAIRES  
NATURE

  
LUTTE CONTRE  
LES PNE






**Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier**

-  Budget consacré à chaque commune dans le document "Subvention" sur Biodiversité.wallonie.be
-  Liste des actions à envoyer pour le 30 juin 2024 (annexe 2 à compléter) via Guichet des pouvoirs locaux ET un exemplaire papier au SPW-DNF-DNEV. Après validation, liquidation le 30 novembre 2024
-  Rapportage annuel: 01 mai chaque année à partir de 2025
-  Projets à réaliser avant le 31 décembre 2027
-  Postes éligibles: études, acquisition de terrains, plantations, travaux d'aménagement, mobilier urbain, aménagement cheminements, projets d'acteurs de quartiers



**Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes**

-  Droit de tirage
-  Budget consacré à chaque commune dans les annexes du vademécum
-  Rapportage intermédiaire : 01 mai 2025  
Rapportage final : 31 décembre 2027
-  Projets à réaliser avant le 31 décembre 2027
-  Postes éligibles: ensemble des frais nécessaires à la plantation de ligneux, location de machine, main d'oeuvre interne

<sup>1</sup> Politique Locale Energie Climat

Le PCDN a été informé des postes éligibles et consulté sur les actions/ projets qui pourraient être déposés.

Concernant l'**AP BiodiverCité 2024**, 4 fiches ont été déposées (budget sollicité de 9.525.00€) :

- Fiche n°1 : réalisation d'un panneau didactique (pour le circuit des châteaux à SLC)
- Fiche n°2 : animation pour les 10ans du PCDN (non utilisé)
- Fiche n°3 : animation pour la journée de l'arbre 2024
- Fiche n°4 : actualisation du « circuit des châteaux » : aménagement et sécurisation

D'autres actions sont également prévues, lesquelles seront financées via un budget communal :

- Panneaux QR Code à placer sur certains arbres d'intérêt
- Investissements pour le jardin didactique de l'école de Verlaine
- Entretien du bassin d'orage de Chapon-Seraing

Concernant l'**AP Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier**, la Commune dispose d'un droit de tirage de 71.793,34€. Cet argent sera versé à la Commune s'il est utilisé. La Commune doit communiquer pour le 30/06 les actions qu'elle souhaite mener. Les actions proposées par le PCDN étaient les suivantes :

- Aménagement d'un pré fleuri à l'ancienne gendarmerie, rue de Huy et y faire un jardin de pluie (Lien avec la fiche 1.4 du PCDR « développement du maillage écologique »)
- Création d'une mare en bordure de l'ancien vicinal rue Caquehu (Lien avec la fiche 1.4 du PCDR)
- Déminéralisation/végétalisation de la place de l'Eglise à Verlaine

Les projets de circuits vélo et de végétalisation des bordures du bassin d'orage du parc d'activités n'ont pu être retenus, car non éligibles.

In fine, la Commune déposera un dossier pour la création d'une zone d'immersion temporaire et d'un espace vert accessible au public permettant une gestion intégrée des eaux pluviales.

*Après 1950, le lit du ruisseau de la fontaine du Lavu a été modifié et ne se trouve plus au point bas. La dégradation des conduites actuelles engendre des problèmes d'eaux de ruissellement et d'inondations. De plus, la création d'une zone d'immersion temporaire naturelle permettra d'augmenter la biodiversité. La végétalisation sera choisie pour favoriser l'infiltration de l'eau et sera adaptée au contexte local, avec le soutien du PCDN en place depuis 10 ans. Concernant les critères de bonne pratique, un plan de gestion et dimensionnement de l'ouvrage de l'espace vert sera intégré dans la conception du projet qui sera réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude.*

Ambition 1 : Ce projet permettra une gestion intégrée des eaux pluviales en limitant le ruissellement et les inondations fréquentes dans les parcelles avoisinantes. Il en protégera aussi les communes situées en aval.

Ambition 2 : L'espace vert créé sera accessible à la population et renforcera l'utilisation du chemin piétonnier qui est adjacent. Sur propriété privée, il fera l'objet d'une convention de mise à disposition gratuite pendant 30ans.

Ambition 3 : Le projet sera réalisé, dès son commencement, en concertation avec les citoyens. La gestion des inondations et des coulées de boue faisant partie du PAEDC et du PCDR de la Commune ; la mise en œuvre des projets qui en découlent est d'office participative.

Concernant l'**AP Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes**, la Commune a reçu un budget environ 35 000 euros, lesquels devront être rendus s'ils ne sont pas utilisés. Il ne faut cependant pas rentrer de dossier informant des actions qui seront menées. Il pourrait être envisagé des liens avec la fiche 1.4 du PCDR « Développement du maillage écologique » (Merlons) et la fiche 1.7 du PCDR « Aménagement des entrées de villages » (mise en valeur des entrées de villages via la végétalisation).

### 3) Choix de la deuxième demande de convention en développement rural

Audrey Wanzoul propose à la Commune de ne pas attendre et de déjà penser au projet qui pourrait faire l'objet d'une seconde demande de convention DR. A ce jour, on ne sait pas encore s'il y aura une session à l'automne 2024 pour déposer un dossier. Si ce n'était pas le cas, le dossier serait déjà prêt pour la prochaine session (printemps 2025).

La FRW rappelle aux membres de la CLDR les projets du PCDR (du Lot1) éligibles en DR. Si on se tient à la classification réalisée par la CLDR, le prochain projet sur la liste est l'« aménagement des entrées de village ». Il est demandé aux membres présents de s'exprimer : sont-ils toujours d'accord avec l'ordre initial où y a-t-il un nouvel élément à prendre en considération pour faire « remonter » une autre fiche ?

Après avoir relu la description du projet et échangé sur différents arguments en faveur de ce projet (voir ci-après), **la CLDR marque son accord pour que le Collège active la procédure pour solliciter une convention DR pour le projet d' « Aménagement des entrées de villages ».**

Arguments évoqués :

- Financier/ stratégique. Après avoir demandé une grosse enveloppe (pour les Thuyas), il pourrait être plus opportun de demander ensuite une plus petite. Et ainsi envisager une plus petite part communale (que ce soit en termes de moyens humains et financiers), d'autres gros dossiers étant déjà en cours : école, crèche, les Thuyas.
- Nature du projet/ diversification. La Commune travaille actuellement sur différents projets d'infrastructures. Pour les pouvoirs subsidiants, mais surtout pour la population Verlainoise, il est important de travailler aussi sur d'autres thématiques
- Cohérence. La salle des Thuyas sera non accessible pendant la réalisation des travaux. Certaines occupations seront probablement provisoirement délocalisées à la salle de Seraing-le Château. Il est donc plus prudent de ne pas voir ces deux salles rénovées « de front »
- Projet en faveur d'une mobilité plus courtoise. Même si le projet envisage l'aménagement des entrées de village dans un but identitaire, il est un bon préalable à l'aménagement d'effets de porte sécuritaires. De plus, la mobilité reste une thématique importante sur laquelle avancer rapidement (en attente du PCM)
- Projet qui concerne tous les villages

#### 4) Et 5) Moment convivial et animation autour du mur interactif

La réunion se poursuit et se termine de manière ludique et conviviale :

- En partageant un sandwich et un verre offerts par la Commune ;
- En participant à l'activité proposée par le gestionnaire du centre sportif. Merci à Luc Larmuseau pour les explications et merci à chacun pour sa bonne humeur ! 😊





La séance se termine vers 22h.

